

Poitiers, le 16 juillet 2026

**MISE EN ŒUVRE DU PLAN ORSEC DÉPARTEMENTAL – DISPOSITION SPÉCIFIQUE
GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE CHALEUR DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE**

LEVÉE DU NIVEAU 3 « ALERTE CANICULE »

Vu la carte de vigilance et le bulletin de suivi vigilance départemental diffusée par Météo-France le mercredi 15 juillet 2026 à 06h00 plaçant le département de la Vienne en vigilance jaune à compter du jeudi 16 juillet 2026 à 06h00 ;

Vu les seuils départementaux des IBM (indicateurs biométéorologiques) correspondant aux moyennes glissantes sur trois jours consécutifs des températures minimales (IBM min) et maximales (IBM max) et dont les valeurs définies sont respectivement 19° et 35° pour le département de la Vienne ;

Vu les IBM diffusés le mercredi 15 juillet par Météo-France pour la période du 14 juillet au 20 juillet 2026 ;

Département	Seuils	Param	14 juillet (J-1)		15 juillet (J)		16 juillet (J+1)		17 juillet (J+2)		18 juillet (J+3)		19 juillet (J+4)		20 juillet (J+5)	
VIENNE (86)	19/35	IBM Min / IBM max	19,9	31,8	19,6	28,6	17,6	28,1	16,7	27,8	15,4	28	14,9	28,4	14,5	29,1

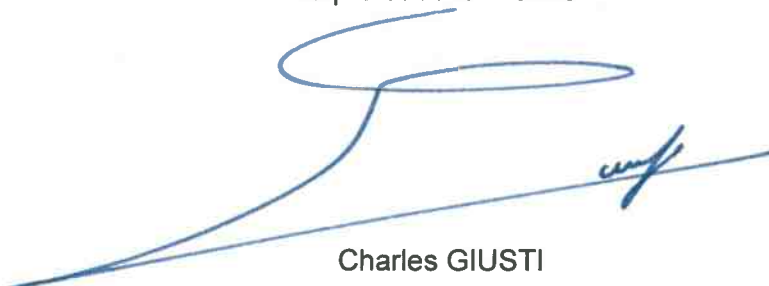
Sur proposition conjointe de :

- Madame la directrice de cabinet ,
- Monsieur le directeur de la délégation départementale de l'ARS,

Il est décidé par le préfet de la Vienne de la levée du niveau 3 « alerte canicule » du plan ORSEC départemental – disposition spécifique gestion sanitaire des vagues de chaleur à compter du :

Jeudi 16 juillet 2026 à 08h00

le préfet de la Vienne



Charles GIUSTI